

**Message de la directrice à tous les étudiants désirant s'inscrire au stage offert par le CSP pour l'année
2017-2018**

Bonjour à tous,

Certains étudiants inscrits au doctorat en psychologie à l'UQAM, doivent **obligatoirement** faire leur premier stage d'évaluation au Centre de services psychologiques (CSP) de l'UQAM. Le CSP est un centre de formation qui assure aux étudiants un encadrement de grande qualité et une occasion unique de recevoir une formation riche et rigoureuse.

Pour vous inscrire au stage offert par le CSP, vous devez avoir complété avec succès le cours de déontologie (PSY8412) ainsi que le cours d'évaluation spécifique au domaine dans lequel vous souhaitez faire votre premier stage (**prenez note que ces deux (2) cours sont préalables à votre admission au CSP – aucune dérogation à cette obligation ne sera accordée**). Si vous choisissez de faire votre stage dans un domaine où des tests psychométriques sont généralement utilisés (neuropsychologie, éducation, TCC, psychodynamique), il est préférable et facilitant de connaître, au préalable, quelques uns des principaux tests utilisés. De même, il est fortement recommandé, sans être obligatoire, d'avoir suivi le cours d'intervention de l'approche dans laquelle vous souhaitez faire votre stage.

Le cheminement le plus souvent proposé aux étudiants est de s'inscrire à ce stage dès la deuxième année de leurs études doctorales. Toutefois, rien ne vous oblige à vous inscrire si tôt. En effet, certains étudiants pourraient préférer avancer leurs travaux de thèse et reporter leur formation clinique au cours de leur troisième ou quatrième année de doctorat. Rien ne s'oppose à cette façon de faire. D'où l'importance de discuter de votre parcours académique avec votre directeur de recherche.

Depuis quelques années, nous faisons face à une augmentation importante du nombre d'inscriptions au stage offert par le CSP. Le CSP admet un maximum de 60 stagiaires par année. Il est possible que nous ne puissions pas accueillir tous les étudiants qui voudraient faire leur stage en 2017-2018. Si tel était le cas, soyez sans crainte, nous vous aviserons des mesures qui seront prises.

Vous trouverez ci-joint toute l'information nécessaire à l'admission au stage ainsi que le formulaire à compléter et faire signer par votre directeur de recherche. Vous devez le remettre, en mains propres, au personnel du secrétariat au plus tard le vendredi **24 février 2017 à 17h**. Aucune demande ne sera acceptée après cette date et cette heure.

Veillez recevoir chers étudiants, mes chaleureuses salutations.

La directrice du Centre de services psychologiques,

Isabelle Rouleau, Ph.D.

Directrice

Centre de services psychologiques

Département de Psychologie

Université du Québec à Montréal

* Dans ce texte, le genre masculin est utilisé sans discrimination et dans le seul but d'alléger la lecture.